

Dossier

Jeudi 24 septembre 2015

INAUGURATION DU PÔLE D'ACCESSIBILITÉ DE BÉLOUVE



Conseil Départemental

Michèle BENARD
Chargée de communication
michele.benard@cg974.fr
Tél : 02 62 21 86 30 / 06 92 97 47 72

ONF

Alain FONTAINE
Chargé de communication
alain.fontaine@onf.fr
Tél. 02 62 90 48 28 / 06 92 34 52 10

Dossier de presse



Mot du Conseil Départemental

La forêt est au cœur de La Réunion et des Réunionnais. Chaque année, ce ne sont pas moins de 4 millions de visiteurs qui vont dans les Hauts pour bénéficier des 350 sites d'accueil aménagés sur le domaine forestier dont le Conseil Départemental assure la préservation et la valorisation. C'est dans ces forêts, sur ces sites incontournables et autour de ces pique-niques, que s'illustre la « chaleur créole » faite de rencontres familiales et amicales, notre vivre-ensemble exemplaire, un mode de vie authentique, des traditions culinaires.

Le Département est fier, en tant que propriétaire de 100% de la forêt départemento-domaniale et pas moins de 40% du territoire de La Réunion, de contribuer à faire vivre cette âme créole.

Galvanisé par la reconnaissance internationale de l'UNESCO qui a inscrit les Pitons, Cirques et Remparts au Patrimoine mondial, la Collectivité s'implique, avec l'ONF, son partenaire historique, dans une amélioration qualitative des conditions d'accueil et de découverte des milieux naturels uniques sur plus de 100 000 hectares.

Au-delà du nombre de visiteurs, elle souhaite mettre l'accent sur l'accueil de tous les types de public, y compris les personnes porteuses de handicap.

Après les Makes, le Volcan, le Maïdo, Salazie..., des travaux ont été menés à Bélouve afin de permettre au plus grand nombre de découvrir cet autre site remarquable.

Le pôle d'accessibilité de Bélouve propose un parcours en forêt accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Long de 220 mètres, cet équipement novateur privilégie l'immersion du visiteur dans une forêt de tamarin des hauts. Grâce à un système d'audio guides, le « Somin Tamarin » est accessible aux personnes mal voyantes.

Une exposition permanente sur le thème du Tamarin des Hauts y est également proposée. Accessible aux PMR, les visiteurs découvriront les vestiges du téléphérique utilisé autrefois pour descendre le bois produit vers le cirque de Salazie ainsi que les outils des ouvriers forestiers, avec un témoignage audio du technicien alors en charge de l'équipement. Des audio guides sont disponibles pour une visite interactive des lieux.

Le Conseil Départemental vous invite nombreux à découvrir ces nouveaux aménagements et à profiter de ce site, accessible à tous les publics !

Dossier de presse



Présentation de : Bélouve, premier Pôle nature accessible à tous

Le massif de Bélouve est l'un des massifs les plus fréquentés de l'île, c'est un espace préservé d'une très grande naturalité, en cœur de Parc national et inscrit au Patrimoine mondial.

Un site pilote

La forêt de Bélouve a été retenue comme site pilote pour développer un **Pôle Nature accessible à tous publics** dans le cadre d'une **démarche innovante et partagée** avec les représentants des utilisateurs.

La réalisation du pôle a été faite en étroite concertation avec les services du Département, du Parc National, de la CIREST, cofinanceurs des actions ; ainsi qu'avec des représentants du monde du handicap.

La conception s'est appuyée sur le Schéma d'interprétation des patrimoines Est et le concept de l'interprétation.

Le Pôle Nature de Bélouve est une première à La Réunion et au niveau national : jusqu'à lors, seuls des sites ponctuels étaient accessibles dans les forêts réunionnaises : belvédères et aires de pique-nique.

Le Pôle nature regroupe sur le même site plusieurs aménagements d'accueil et de découverte des espaces naturels accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux mal-voyants :

- une exposition permanente sur l'historique de la forêt : « Bélouve le Grand héritage - Héritage des hommes » située en face du restaurant du gîte,
- un sentier de découverte sur platelage, immergé en forêt : « Somin Tamarin »,
- un restaurant avec toilettes accessibles.

Par ailleurs des travaux sont engagés pour mettre en accessibilité des chambres du gîte dans les prochains mois.

Le pôle nature est en attente de labélisation Tourisme et handicap.

Dossier de presse



Une politique volontariste

La mise en accessibilité des ERP en espaces naturels est en dehors du champ d'application de la loi de 2005 sur le handicap. Néanmoins, en qualité de gestionnaires d'espace public, le Département de La Réunion et l'ONF s'engagent dans une démarche volontaire et sociale en ouvrant les sites naturels à tous les publics.

L'accessibilité est ainsi envisagée chaque fois que possible en fonction des contraintes physiques et environnementales, en se rapprochant des règlements de la loi 2005.

A Bélouve, le Département a ainsi investi plus de 350 K€ dans ce projet innovant.

Un travail partenarial

La concertation avec les associations du monde du handicap a été la pierre angulaire du projet. Les partenaires ont été particulièrement intéressés par la démarche et se sont très investis dans le projet.

Tout au long du projet des personnes en situations de handicap ont conseillé, orienté et validé les équipements au cours de comité de pilotage et de test sur site. Au final, les réalisations semblent répondre aux attentes exprimées dès le lancement de l'opération: sortir des rails et du quotidien et de la logique « aire d'autoroute », éviter la ghettoïsation et la stigmatisation, concevoir en termes de globalité (découverte et commodités du restaurant).

Le Conseil Départemental et l'ONF remercient particulièrement Arthur Guénat, doctorant en géographie sur l'accessibilité des sites naturels de la Réunion, et le comité AVH de La Réunion pour leur investissement dans le projet

Pour le Conseil Départemental et l'ONF, l'accessibilité des sites naturels est un facteur de progrès, l'engageant vers la « Haute Qualité d'Usage » des équipements, des aménagements accessibles aux personnes en situation de handicap sont automatiquement plus confortables et plus lisibles pour les autres publics.

Les gestionnaires du gîte du Bélouve ont également été associés au projet et gèrent désormais l'ouverture de l'exposition ainsi que les audioguides. L'équipement participe à la mise en écotourisme du gîte et améliore son attractivité en créant des espaces d'interprétation de l'exceptionnel milieu naturel de Bélouve. Des cartes postales souvenir de l'exposition sont distribuées aux clients.



Dossier de presse



Sentier de découverte « Somn Tamarin » La tamarinaie de Bélouve

Le sentier de découverte « Somn tamarin » est une immersion tout confort dans la forêt humide des hauts de l'Est.

Une dizaine de panneaux et des bornes interactives disposés sur un platelage de 250 m de longueur accessibles aux fauteuils roulants. Les visiteurs sont invités à découvrir l'univers luxuriant et fantasmagorique d'une forêt endémique et unique au monde : la tamarinaie. Son représentant, le tamarin des hauts (*Acacia heterophylla*), est l'un des symboles du patrimoine naturel et culturel de la Réunion. Son bois a été utilisé pour les mobiliers du sentier.

Des classes des écoles primaires de Salazie et de La Plaine des Palmistes ont participé à la conception des messages.

L'ensemble des panneaux est transcrit dans des audio guides disponibles au gîte.

Les mal voyants sont guidés par un fil d'Ariane et par des bandes podotactiles au sol.

Maître d'ouvrage : Département de la Réunion

Montant des travaux : 230 K€ HT

Financement : Europe (FEADER) – Département de La Réunion – Parc national

Pilotage - Conception : Pôle Ecotourisme et pôle Paysage - ONF Réunion (2014)

Equipe de réalisation : Agence Travaux ONF - Menuiserie Deville – Boris Transine Illustrateur – Comité AVH Réunion- Polymorphe Design

Dossier de presse



Exposition permanente

« Bélouve Le grand héritage, Héritage des hommes »

L'exposition permanente « Bélouve, le Grand héritage – Héritage des hommes » nous conte l'histoire du téléphérique forestier Paul Charly et de la gestion des forêts du plateau de Bélouve. Le téléphérique a permis de franchir l'obstacle majeur que constituait le « rempart » du cirque de Salazie vers les terres de la Mare à Poule d'Eau et d'acheminer les ouvriers et les bois coupés vers le village d'Hell-Bourg de 1954 à 1982.

Le bois de tamarin du plateau de Bélouve a été largement employé dans la décoration intérieure de la salle.

La salle d'exposition est accessible aux fauteuils roulants.

L'ensemble des panneaux est transcrit dans des vidéos guides disponibles au gîte.

Maître d'ouvrage : Département de la Réunion

Montant des travaux : 120 K€ HT

Financement : Europe (FEADER) – Département de La Réunion – Parc national - CIREST

Pilotage - Conception : Pôle Ecotourisme - ONF Réunion (2014)

Equipe de réalisation : Agence Travaux ONF - Menuiserie Deville – Comité AVH Réunion- Patrimoine et Musée- Agent Spy



Dossier de presse



Le rôle du Conseil Départemental et de l'ONF au cœur de la société :

Accueillir le public

Des équipements pour favoriser l'accueil du public

Les infrastructures en milieu naturel sont nombreuses et variées à La Réunion.

Elles sont le fruit d'une politique dynamique et volontariste d'accueil du public de la part des pouvoirs publics : Etat, Département, Région, communes et leurs intercommunalités, soutenus par l'Europe.

Le Conseil Départemental et l'ONF accompagnent depuis de longues années ses partenaires, sous forme d'études préalables à la réalisation des équipements, de la réalisation des travaux ou encore de l'entretien qui mobilise chaque année 80 à 100 ouvriers polyvalents.

Répondre aux besoins des personnes porteuses d'un handicap

Afin de permettre à chacun d'entre nous de pouvoir se promener au cœur des plus belles forêts de l'île, l'ONF en partenariat avec le Conseil Départemental, a réalisé des aménagements spécifiques afin de rendre les sites accessibles à tous.

Ces aménagements concernent le mobilier, les sentiers, la signalétique... Des animations nature peuvent être également proposées par les guides forestiers.

Plus globalement, cette réhabilitation de sites extrêmement fréquentés, a pour objectifs de pallier à un manque important de structures d'accueil accessibles aux PMR et de répondre à une demande grandissante du public.

L'ONF et Le Conseil Départemental interviennent dans cette problématique en proposant des solutions adaptées aux différents besoins, selon la nature du handicap et des animations nature spécifiques. Même s'il est illusoire de penser que la nature puisse être un jour totalement accessible, les partenaires historiques, grâce à ces aménagements et aux activités qu'ils procurent offrent une capacité d'accueil optimisée.



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr